Accords fiscaux—Loi

Il y aura de moins en moins d'emplois au Canada parce que le ministère de l'Expansion industrielle régionale a été réduit en lambeaux. Il n'est plus en mesure de créer des entreprises régionales comme il le faisait autrefois. Le gouvernement s'intéresse davantage à l'expansion des grandes zones métropolitaines ou des villes plutôt qu'à la prospérité des régions du Canada. Si le gouvernement persiste à faire cela, notre pays va continuer à se limiter à une bande de terre d'une centaine de milles de largeur au nord de la frontière canado-américaine. Il nous faut faire mieux.

L'une des principales critiques formulées par les gouvernements provinciaux dans le présent débat, c'est que le gouvernement fédéral devrait revoir ses priorités. D'un côté, il rembourse les déposants non assurés de banques en faillite, ce qui lui coûte environ un milliard de dollars. Il exempte aussi d'impôt les gains en capital, ce qui favorise les riches. Il cesse progressivement de taxer le pétrole et le gaz des provinces productrices et accroît les exemptions au titre des REÉR. D'autre part, il réduit ses contributions au chapitre des soins de santé et de l'enseignement postsecondaire.

Nombreux sont ceux qui se rendent compte que le projet de loi C-96 est l'un des plus sérieux à avoir jamais été présentés à la Chambre des communes. Je regrette seulement que le débat en soit terminé pour aujourd'hui. Cela prouve que, grâce à son énorme majorité, le gouvernement va imposer le projet de loi à la Chambre et qu'il se moque pas mal des régimes provinciaux d'assurance-maladie ou de l'enseignement postsecondaire. S'il y eut jamais un moment dans l'histoire du Canada où les maisons d'enseignement ont eu besoin de beaucoup d'argent pour acquérir la technologie moderne et se tenir à jour, c'est bien maintenant. C'est un processus très coûteux mais aussi absolument essentiel du point de vue de l'investissement dans l'avenir de notre pays.

J'ai dit plus tôt aujourd'hui que le principal défaut de cette mesure, c'est qu'elle enlève au ministre des Finances sa crédibilité. En effet, il a tenu certains propos à la Chambre naguère, et il a ensuite fait tout le contraire de ce qu'il disait. Alors que le gouvernement demande à tous de faire preuve de modération et de réduire ses dépenses, alors qu'il resserre les crédits consentis aux provinces dans le domaine de l'enseignement et des soins médicaux, il nolise des Hercules avec des équipes de techniciens pour filmer la vie du premier ministre aux frais des contribuables. Il tente de se faire de la publicité gratuite pour masquer les failles énormes de sa propre politique financière.

• (2010)

Les conservateurs ont promis aux provinces la plus belle lune de miel de toute leur histoire si jamais ils étaient élus. Une fois au pouvoir, ils leur tournent le dos. L'un de leurs premiers gestes a été de réduire les paiements de transfert. Ils n'y gagnent rien du tout au demeurant, mais le plus triste, c'est que le pays n'y gagne rien non plus puisqu'il faudra bien que quelqu'un paie la note. Si ce n'est pas le gouvernement fédéral, ce sera alors les provinces et si celles-ci n'en ont pas les moyens, cela retombera sur les municipalités, c'est-à-dire sur

le contribuable qui paiera davantage d'impôts fonciers. C'est le principe de l'engrenage. Rien ne l'arrête une fois mis en branle. Contrairement à ce qu'a dit le ministre des Finances, une fois l'engrenage engagé, le dernier palier de gouvernement y passera tout entier.

Nous avons entendu et j'ai entendu personnellement, le gouvernement faire les promesses qui ont touché sévèrement ma propre région du Canada. J'ai mentionné les compressions effectuées au ministère de l'Expansion industrielle régionale qui avait remporté beaucoup de succès dans l'est de l'Ontario et dans de nombreuses régions de l'ouest du Québec. Nous avons vu le premier ministre renier sa promesse de maintenir le financement de l'un de nos plus grands succès, l'industrie de pointe qu'est la Commission de l'énergie atomique du Canada. L'un de ses premiers gestes a été de réduire son financement de 100 millions de dollars. Quand j'entends aujourd'hui toutes les discussions qu'on tient sur l'énergie nucléaire, je me demande souvent combien de personnes se rendent compte que l'unité de traitement du cancer au cobalt a été mise au point à Chalk River en Ontario. Il existe plusieurs unités de ce genre et elles font un travail remarquable. La Commission de l'énergie atomique produit de grandes quantités d'isotopes radioactifs médicaux et les vend à l'étranger. Bien des gens ne se rendent pas compte des nombreuses applications de l'industrie nucléaire, à cause du débat émotionnel que suscite l'énergie nucléaire proprement dite.

Il est malheureux que ce débat soit marqué par l'accident de Chernobyl, lequel n'a rien à voir avec le fonctionnement des réacteurs Candu du Canada. Il est malheureux, à notre époque d'éducation supérieure et de services sociaux de qualité, comme l'assurance-maladie, que le vrai débat sur les armes nucléaires détourne temporairement les gens de l'industrie nucléaire étant donné la vive inquiétude que leur cause la situation internationale. Grâce aux études supérieures et à l'augmentation des fonds accordés à nos universités pour former des ingénieurs, l'énergie nucléaire deviendra plus importante pour l'avenir et sera mieux comprise. J'espère que d'icilà, monsieur le Président, notre gouvernement saura tenir sa parole. Le premier ministre et son ami Ronald Reagan auront tout le temps voulu pour tourner des films après 1988 parce qu'ils ne seront plus au pouvoir.

M. Redway: Monsieur le Président, il y a deux questions que j'aimerais poser au député, mais j'aimerais faire d'abord quelques commentaires. Comme vous le savez, ainsi que le député et moi-même, c'est le 13° jour de débat sur ce projet de loi. Il a été adopté en première et deuxième lectures et nous sommes maintenant à l'étape de la troisième lecture à la Chambre. Il a également été discuté en comité. À l'étape de la deuxième lecture, ce projet de loi a été débattu pendant dix jours, au cours desquels quatre-vingt-dix discours ont été prononcés. Nous sommes maintenant à la troisième lecture et c'est le troisième jour de débat. Le député qui vient de parler était le 32° orateur en trois jours.